

Avec David Hecq,  
pour  
Anzin-Saint-Aubin



Une équipe motivée pour des ambitions renouvelées

Face aux mensonges, des vérités qui rassurent !

Il est évident que Dominique Legrain, dans sa récente distribution, a choisi la caricature mensongère plutôt que les débats d'idées. Notre équipe ne tombera pas dans ce piège destiné à vous détourner des vrais éléments d'appréciation. Les faits sont têtus mais seuls les faits ont raison. Les chiffres avancés par Dominique Legrain ne correspondent pas à la réalité.

### Personnel communal

Dominique Legrain vous dit :  
+ 13 embauches

Il vous ment !

Les chiffres, les vrais...  
+ 3 embauches

### Masse salariale

Dominique Legrain vous dit :  
+ 94%

Il vous ment !

Les chiffres, les vrais...  
Masse salariale : +7% par an

### Endettement

Dominique Legrain vous dit :  
+ 46%

mais

Les chiffres, les vrais...  
Remboursement annuel : - 10%

Sifflons la fin de la récréation  
et passons aux choses sérieuses !

Relevons le débat, Monsieur Legrain.

Gardons-nous des clichés et des clivages. Assurer la fonction de maire, c'est avant tout rassembler et représenter TOUTE la population Anzinoise, qu'elle soit de gauche, de droite ou d'ailleurs.

Proposons aux Anzinois un débat d'idées, projet contre projet.

Que celui-ci soit constructif, ambitieux et surtout, qu'il permette à tous les habitants de notre belle commune d'en sortir grandis. Ils le méritent.

# Les faits sont têtus mais seuls les faits ont raison

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE D'ANZIN-SAINT-AUBIN  
- 5 FÉV. 2013  
ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil treize, le vingt trois janvier à dix neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Anzin-Saint-Aubin se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de David HECQ, en suite de convocation en date du 15 janvier 2013

**Présents :** Mmes et MM. HECQ, DURIEZ, ARGUILLERE, AVERLANT, LORENC, PARENTY, DUPUIS, BUSSY, DUMAINE, DUWEZ, HESPELLE, **LEGRAIN, NIVEL,**

**Excusés :** Mmes et MM. DEFLANDRE (pouvoir M. HECQ), MIGNOT (pouvoir M. NIVEL), JOLY, CAVROIS (pouvoir M. DUWEZ), CANDELIER

**Absents :** Mme, MM. SALIK, GUILBERT, LULE.

Secrétaire de séance : Stéphanie HESPELLE

08 - Attribution des lots pour le marché de requalification de l'ancien Shopi en salles associatives et Médiathèque

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 9 février 2012, les membres du conseil municipal ont actualisé la délégation de signatures qu'ils ont accordée à M. le Maire, en tant que personne responsable des marchés, tenant compte des modifications de seuils à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il informe les membres présents de la liste des entreprises qui ont été retenues après la réception des plis et l'analyse des offres pour les neuf lots qui composent le marché de travaux pour la requalification de la friche commerciale de l'ancien Shopi en salles associatives et en médiathèque :

Lots	Entreprises	Montant HT
1/ Gros œuvre	Boulet bâtiment	139.999,90 €
2/ Charpente - Couverture - Bardage - Menuiserie extérieure	HORIZONS COEXIA	273.947,02 €
3/ Carrelages	BARDALLE	41.938,80 €
4/ Plâtrerie - Plafonds	DESCAMPS COEXIA	53.974,47 €
5/ Menuiseries Intérieures	DESCAMPS COEXIA	31.699,34 €
6/ Peinture	BATIDEKO	17.550,64 €
7/ Serrurerie	DEKNUT	15.290,00 €
8/ Génie Electrique	PASCAL NOE	25.304,64 €
9/ CVC - Plomberie - Sanitaires	UNION TECHNIQUE DU BATIMENT	132.528,00 €
Total Général Hors taxes		732.232,81 €

Monsieur Legrain fait surtout semblant d'oublier que depuis son élection en 2008 jusqu'à ce qu'il décide d'entrer en dissidence :

- il a voté TOUTES les délibérations du personnel
- il a voté TOUS les budgets primitifs
- il a voté TOUS les comptes administratifs
- il a voté POUR le programme de la médiathèque
- il a voté POUR un emprunt de 300 000 €

Une fois en dissidence :

- Il a voté CONTRE les subventions aux associations

Quelle crédibilité personnelle peut-on avoir quand, comme M. Legrain, on renie **cinq années d'adhésions sans réserve aux décisions** collégalement débattues et votées ?

M. Legrain étant un élu sortant, on peut légitimement se poser la question de savoir **quelles sont les traces, observables par les Anzinois**, qu'il a laissées au cours de son mandat.

En ce qui concerne celles relatives à son engagement auprès des Anzinois, elles sont malheureusement peu nombreuses. Beaucoup ont découvert son visage lors de la distribution de son premier tract de campagne. M. Legrain s'est en effet plutôt illustré par **son absence**

**récurrente à toutes les manifestations communales**, qu'elles soient organisées par la municipalité ou par les associations.

Sa conception de l'engagement communal est qu'un élu ne doit pas être sur le terrain auprès des associations et des Anzinois mais siéger et travailler en commission. Une vision diamétralement opposée à celle de notre équipe puisque nous ne concevons pas de faire l'un sans l'autre.

Ne retiendra-t-on de cette campagne que des propos mensongers auxquels nous aurons répondu avec une précision chirurgicale ? Notre blog de campagne ([www.davidhecq.com](http://www.davidhecq.com)) contient la reprographie de documents officiels très éclairants sur les affirmations et l'extraordinaire faculté d'oubli de M. Legrain.

Pour les Anzinois le choix éclairé devrait être simple :

D'un côté, **une équipe motivée, sérieuse et apolitique, soucieuse de continuer et d'améliorer l'action engagée lors du premier mandat.** Une équipe qui souhaite s'engager pour la commune dans l'intérêt de tous.

De l'autre, un candidat dont le programme pour la commune semble se résumer, - nous l'avons tous compris - à l'ambition personnelle de prendre la place du maire à l'aide de mensonges.

**Domage, il y avait, et il y aura, mieux à faire.**

**Pour Anzin-Saint-Aubin : une équipe motivée pour des ambitions renouvelées.**

**Le 23 mars prochain : mettez le cap sur 2020 et votez pour une équipe sérieuse, vraiment motivée et engagée.**